

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE DENTAIRE SEZANG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9B, Lot 238,
Ilot 238

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE DENTAIRE SEZANG »

Objet : SOINS DENTAIRES CONSERVATEURS (Composite, Amalgame) - SOINS CHIRURGICAUX (Extractions, Implantologie, Frénectomie, Gingivectomie) - PROTHÈSES DENTAIRES (Résines, Stellite, Couronne, Bridge, Gouttières) - SOINS ORTHODONTIQUES (Appareils d'interception, Multibagues, Plaque palatine, Aligneurs) - RADIOGRAPHIE PANORAMIQUE, RADIOGRAPHIE RETRO-ALVÉOLAIRE, PARODONTOLOGIE (Détartrage, Curetage parodontal) - SOINS ESTHÉTIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous articles meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9B, Lot 238,
Ilot 238

Dirigeant(s) M SILUE SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08671 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51977/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

